



INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE

Pour l'année 2022-2023, des étiquettes seront collées au dos de l'agenda pour la sortie des élèves le midi (pour les externes) et le soir (A pour Autorisé(e) à sortir seul(e), NA pour Non Autorisé(e) et B pour les élèves qui prennent le bus).

Ces lettres nous permettent de vérifier les différentes autorisations.

Pour les élèves qui ne prennent pas le bus, la sortie se fera par le boulevard de la République, par la grille côté maternelles.

Pour les élèves qui prennent le bus, la sortie se fera au niveau du boulevard de la République, par la grille sortie bus.

Sans la présentation de l'agenda, l'élève ne sera pas autorisé à sortir seul.

Merci donc de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de le rendre au Professeur Principal de votre enfant le jour de la rentrée.

En cas de sortie exceptionnelle, l'élève devra présenter une autorisation écrite des parents.

En vous remerciant de votre compréhension,

La vie scolaire

Coupon à rendre au Professeur Principal de votre enfant le 1^{er} septembre 2022

✂-----

INSTITUTION NOTRE DAME
10 rue Notre Dame
80400 HAM

M., Mme

Parent(s) de

en classe de

- Mon enfant est autorisé(e) à sortir seul(e)
- Mon enfant n'est pas autorisé(e) à sortir seul(e)
- Mon enfant utilisera le transport scolaire

Signature